

## VDV AVOCATS

### Le cabinet qui rapproche les frontières

Belge d'origine, inscrite aux barreaux de New York, Bruxelles et Meaux (Paris Est), Fabienne van der Vleugel a créé en 2007 le cabinet VDV Avocats à Serris-Val d'Europe (Marne la Vallée). Celui-ci a pour vocation de conseiller les PME comme les groupes français ou étrangers, en droit commercial et droit des sociétés.

#### En quoi l'appartenance à plusieurs barreaux aide-t-elle dans la pratique du commerce international ?

**Fabienne van der Vleugel :** De nombreux chefs d'entreprises souhaitent implanter leurs activités dans différents pays européens ou sur d'autres continents, notamment le territoire US. Le fait d'avoir vécu à l'étranger, d'y avoir étudié et travaillé, de parler plusieurs langues et d'appartenir à divers barreaux, permet de mieux appréhender les différences

culturelles et juridiques, ce qui est intéressant pour conseiller les entreprises et les accompagner tout au long des négociations.



Fabienne van der Vleugel.

#### En droit du commerce international, la notion de réseau est-elle importante ?

**Fabienne van der Vleugel :** Dès lors que la matière est internationale, elle requiert l'existence d'un réseau avec des collègues avocats et fiscalistes dont les compétences se complètent et sur qui le client doit pouvoir compter. Les dossiers qui touchent à l'international exigent de la rigueur et une coordination précise et continue entre les différents intervenants, français et étrangers.

#### La proximité est-elle compatible avec les affaires internationales ?

**Fabienne van der Vleugel :** Malgré la complexité des dossiers, les relations *intuitu personae* restent possibles. Accompagner le chef d'entreprise dans le processus décisionnel, le seconder au cours des négociations, le rassurer sur le plan juridique exigent une relation de confiance et de transparence avec le client. Quelle que soit la taille de l'entreprise, chaque dossier est traité avec les mêmes exigences de rigueur et de perfection. Finalement, le droit du commerce international constitue un terrain privilégié pour la médiation et l'arbitrage, techniques de résolution de conflits que certains chefs d'entreprise privilégient.

**VDV**  
**Avocats**

MEAUX - BRUXELLES - NEW YORK

#### CONTACT

##### VDV AVOCATS

Parc d'Entreprises Paris-Val d'Europe  
4 bvd Michael Faraday - F - 77700 SERRIS  
Tél.+ 33 (1) 60 42 89 40 - Fax + 33 (1) 60 42 89 41  
Site : [www.vdvavocats.com](http://www.vdvavocats.com)  
E-mail : [contact@vdvavocats.com](mailto:contact@vdvavocats.com)